



TECHNICIEN(NE) DE MAINTENANCE

Commerce de détail de papeterie, fournitures de bureau, bureautique et informatique

Le technicien de maintenance est essentiel au sein des entreprises du secteur de la papeterie et des fournitures informatiques car il assure l'entretien et la réparation des matériels, outils de travail incontournables et de plus en plus complexes.

Qu'il s'agisse d'assurer la maintenance informatique ou de système d'impression (photocopieurs, imprimante...), il est capable de diagnostiquer une panne, de la réparer et de répondre à toutes les difficultés rencontrées par les utilisateurs.

Il procède également à l'installation de nouveaux produits et solutions de types parc informatique et réseaux, solutions de téléphonie, d'impression ou de gestion documentaire. Il peut aussi former les utilisateurs à leur bonne utilisation de ce matériel.

Il est un relai fondamental de la relation client.



Salaire débutant

2 000 - 2 500 € brut

Domaine d'activité

Maintenance de matériels informatiques et solutions numériques, informatiques, télécoms, réseaux et impressions

Autres appellations

Technico-Commercial, Technicien télécoms et réseaux, Technicien informatique, Technicien réseaux



MISSIONS:

Le technicien effectue en premier lieu une mission d'ordre technique: il prépare, livre, installe, configure et répare les matériels informatiques ou d'impression. Au-delà de sa mission technique, il doit:

- Pouvoir détecter une panne, et établir un diagnostic,
- S'informer sans cesse des évolutions technologiques de façon à adapter les systèmes sur lesquels il intervient, aux besoins de l'entreprise.

Il peut effectuer des formations auprès des utilisateurs (utilisation des matériels et des logiciels).



COMPÉTENCES :

Il est nécessaire d'avoir de bonnes connaissances techniques du fonctionnement du matériel informatique, numérique ou d'impression et au-delà des logiciels utilisés dans le secteur.

Il faut savoir aussi anticiper les pannes, et entretenir le matériel de manière à ce qu'il soit toujours opérationnel.

Il faut être curieux par nature et sans cesse s'informer sur les dernières technologies utilisées et développer

un sens de l'analyse pour comprendre les besoins de l'entreprise.

Au-delà des compétences techniques, le technicien de maintenance doit avoir un bon sens relationnel voire pédagogique, surtout s'il est amené à former les utilisateurs.



CADRE DE TRAVAIL

Le cadre de travail peut évoluer en fonction de la mission. Ce métier peut ainsi s'exercer en atelier, sur site c'est-à-dire au sein de l'entreprise ou à distance.

De la même manière, les interlocuteurs du technicien de maintenance changent au fil des journées et des missions. Son travail se répartit entre les machines, les utilisateurs et les informaticiens.

C'est un métier où l'on intervient en urgence car aucune panne ne doit rester sans solution. Il en dépend parfois du bon fonctionnement de l'entreprise toute entière !

Les conditions de travail peuvent parfois être difficiles (horaires lourds, décalés, déplacements, période d'astreinte) mais le caractère d'urgence ne laisse pas de place à la routine dans l'accomplissement de la mission.



FORMATIONS

Les diplômes les plus adaptés sont des diplômes de niveau Bac+2, même si le bac pro (SEN – Système électroniques numériques) est un bon niveau de qualification pour commencer dans le secteur.

Des BTS en électronique, électrotechnique ou maintenance industrielle sont également de bonnes voies d'accès au métier.

Le Bac Technologique STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) permet quant à lui d'accéder aux BTS et DUT suivants :

- BTS SIO – services informatiques aux organisations,
- BTS SN : systèmes numériques,

- DUT informatique,
- DUT génie électrique et informatique industrielle,
- DUT RT – réseaux et télécommunications,
- Master en informatique et réseaux,
- Diplôme d'ingénieur informatique.



ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Après plusieurs années d'expérience, le technicien peut prendre davantage de responsabilités en devenant par

exemple responsable du parc informatique dans une entreprise ou administrateur réseaux.